

## FICHE TECHNIQUE 3240-000

# SELF-EXPANDING CORK EXPANSION JOINT

## Agent de remplissage de joints de dilatation et de contraction

### DESCRIPTION

SELF-EXPANDING CORK EXPANSION JOINT est formé et comprimé sous pression à chaud pour permettre une dilatation jusqu'à 140% de son épaisseur d'origine après installation, ce qui lui permet de compenser le retrait du béton. Après installation, les conditions normales d'humidité activent les propriétés d'autodilatation du liège. Ce produit peut être coupé sur le chantier aux dimensions exactes requises.

### UTILISATIONS

SELF-EXPANDING CORK EXPANSION JOINT est utilisé là où une résilience élevée est nécessaire, comme dans les usines de traitement des eaux usées, les digues, les canaux de dérivation, les déversoirs, les usines de filtration et beaucoup d'autres applications industrielles et commerciales similaires. SELF-EXPANDING CORK EXPANSION JOINT est spécialement intéressant dans les endroits soumis à une friction constante.

### CARACTÉRISTIQUES et AVANTAGES

- Résilience élevée avec excellente récupération après compression.
- Protège contre l'infiltration de l'eau lorsque bien scellé.
- Facile à manipuler et à installer.
- Offre des propriétés d'isolation.

### EMBALLAGE

Épaisseur	Largeur de la dalle	Longueur standard
12,7 mm (½ po)	610 mm (24 po)	0,91 m (3 pi)
19,1 mm (¾ po)		
25,4 mm (1 po)		

### NORMES

- AASHTO M 153, Type III
- ASTM D 1752, Type III
- Corps of Engineers CRD-C 509, Type III
- FAA Specification Item P-610-2.7
- Federal Specification HH-F-341 F, Type II, Class C

### APPLICATION

Le type de joint de contrôle et d'espacement utilisé dans le projet variera selon la structure, les conditions climatiques et les contraintes prévues dans le béton. Les joints minces de 6,4 mm (1/4 po), 9,5 mm (3/8 po) ou 12,7 mm (1/2 po) espacés à intervalles fréquents, offrent un meilleur contrôle que les joints plus larges espacés sur de plus grands intervalles. L'objectif principal est de fournir suffisamment d'espace pour permettre au béton de se dilater ou de se contracter sans créer de contraintes dommageables. Les joints d'expansion devraient être positionnés contre les coffrages aux jonctions avec les objets et les colonnes et contre les structures aboutées avant la mise en place du béton. SELF-EXPANDING CORK EXPANSION JOINT devrait être comprimé à 12,7 mm (1/2 po) en dessous de la surface de béton pour recevoir le scellant à joint. SELF-EXPANDING CORK EXPANSION JOINT devrait être installé dans le joint de béton 24 heures avant la coulée. L'humidité présente dans le béton et la chaleur dégagée par l'hydratation sont généralement suffisantes pour causer la pleine expansion du matériau. REMARQUE : Lorsque l'installation est effectuée dans du béton existant, il est nécessaire d'arroser les bords exposés du liège avec de l'eau propre chaude (>82°C) pour faciliter la dilatation. Une laveuse sous pression pouvant fournir de l'eau chaude ou un nettoyeur à la vapeur peuvent être employés.

DECK-O-SEAL®, POURTHANE NS, POURTHANE SL, et SOF-SEAL® sont des scellants convenant aux applications horizontales de SELF-EXPANDING CORK EXPANSION JOINT. Les scellants appliqués à chaud comme 3405 et HI-SPEC® de W. R. MEADOWS sont aussi compatibles. Les scellants recommandés pour les applications verticales sont DECK-O-SEAL GUN GRADE et POURTHANE NS.

### NUMÉRO ET TITRE DE LA SPÉCIFICATION

03 15 00 : Produits connexes pour béton

Page suivante...

**W. R. MEADOWS DU CANADA**  
 70 HANNANT COURT, MILTON, ONT. L9T 5C1  
 TÉL: (905) 878-4122 • TÉLÉCOP: (905) 878-4125

Ventes Montréal : (877) 405-5186

Hampshire, IL / Cartersville, GA / York, PA / Fort Worth, TX  
 Benicia, CA / Pomona, CA / Goodyear, AZ / Milton, ON /  
 St. Albert, AB  
[www.wrmeadows.com](http://www.wrmeadows.com)

## INFORMATION LEED

Peut contribuer à l'obtention de crédits LEED :

- Crédit MR 2 : Gestion des déchets de construction
- Crédit MR 4 : Contenu recyclé
- Crédit MR 5 : Matériaux régionaux
- Crédit MR 6 : Matériaux renouvelables rapidement

**Pour la fiche technique la plus récente, des informations LEED supplémentaires et la fiche signalétique, visiter :**

[www.wrmeadows.com](http://www.wrmeadows.com)

2016-04-01

SEALTIGHT® est une marque de commerce enregistrée de W. R. Meadows du Canada

**Garantie:** W. R. Meadows du Canada garantit qu'au moment et à l'endroit où nous faisons la livraison, nos matériaux seront de bonne qualité et se conformeront à nos normes publiées, alors en vigueur à la date de l'acceptation de la commande, sauf en ce qui concerne les variations ne se rapportant pas aux matériaux LA GARANTIE CI-DESSUS SERA EXCLUSIVE ET REMPLACERA TOUTES AUTRES GARANTIES, EXPRIMEES OU SOUS-ENTENDUES, Y COMPRIS TOUTES GARANTIES SOUS-ENTENDUES DE COMMERCIALISATION ET D'ADAPTATION A UN USAGE PARTICULIER ET TOUTES LES AUTRES GARANTIES APPLICABLES PAR LA LOI, EN COURS D'ACTION, PAR COUTUME COMMERCIALE OU AUTREMENT. En tant que recours exclusif pour toute infraction à cette garantie, nous remplacerons les matériaux défectueux, à condition cependant que l'acheteur examine les matériaux à la réception et nous avise promptement par écrit de toute défectuosité avant que les matériaux ne soient utilisés ou incorporés dans une construction. Trois mois après la livraison des matériaux par W. R. Meadows du Canada, toutes nos garanties et autres obligations en ce qui concerne la qualité des matériaux ainsi livrés seront considérées comme étant remplies et toutes nos responsabilités à cet égard seront terminées, et aucune poursuite pour infraction à l'une de ces obligations ne pourra donc être entamée. W. R. Meadows ne sera en aucun cas responsable des dommages fortuits. A moins d'un accord contraire formulé par écrit, aucune garantie n'est offerte pour des matériaux qui ne sont pas fabriqués par W. R. Meadows du Canada. Nous ne pouvons pas garantir, et d'aucune façon nous ne garantissons, aucune méthode particulière d'utilisation ou d'application, ni les performances des matériaux sous aucune condition particulière. Ni cette garantie, ni notre responsabilité ne peuvent être prolongées, ni amendées par nos vendeurs, distributeurs ou représentants, par les représentants de nos distributeurs, ni par aucun renseignement de vente ou dessin.